

RAPPORT D'INVESTISSEMENT

Phase 1 du crédit d'étude de l'avant-projet de nouvelles infrastructures communales, Ependes

Le 28 février dernier, le Conseil communal a présenté à la population de Bois-d'Amont un projet pour la réalisation de nouvelles infrastructures communales. Ce dernier prévoit notamment la réalisation d'une halle polyvalente double pour répondre aux besoins grandissant de notre cercle scolaire et des sociétés sportives locales. Il comporte également une nouvelle déchetterie, la réfection du terrain de football actuel et la possibilité d'inclure des surfaces administratives et un bâtiment complémentaire pouvant servir à d'autres services communaux.

Avec une affluence record de plus de 200 personnes et des retours très positifs, le Conseil communal souhaite aujourd'hui pouvoir poursuivre l'analyse de cette étude. En effet, les participants à la séance ont non seulement soutenu massivement le projet, mais également soulevé certaines questions auxquelles le Conseil souhaite apporter des réponses avant de poursuivre sa démarche vers la concrétisation de ce projet. Le but est notamment d'étudier les aspects géologiques, les contraintes techniques en lien avec l'eau et l'épuration, la planification des services, la réalisation d'une analyse de trafic et la définition plus détaillée du cahier des charges qui servira de base à la phase suivante. Cette étape permettra également d'affiner les besoins et de mettre en place le groupe de personnes qui participera à la réflexion et soutiendra la réalisation de ces futures infrastructures.

Le montant nécessaire à cette phase essentielle sera prélevé sur le fonds d'aide à la fusion reçu en 2022. L'objectif est de pouvoir présenter la suite du projet lors d'une prochaine assemblée extraordinaire qui se tiendra le 25 septembre 2023 déjà.

À cet effet, le Conseil communal propose à l'Assemblée d'approuver un investissement de CHF 75'000.-.

Plan de financement

Coût estimé	CHF 75'000.-
Financement	Liquidités, Fonds d'aide à la fusion

Charges financières

Amortissement dès la fin des travaux de construction	3.0%, CHF 2'425.00
--	--------------------